

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 32 (1891), p. 100-104

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__100_0

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

VI.

VARIÉTÉS.

*1. — Les Consommations principales à Paris pendant les 3 dernières années
(1887-1889).*

Le rapport sur les consommations alimentaires de Paris, en 1889, publié en 1890 par la Direction des affaires municipales (bureau de l'approvisionnement), contient des renseignements aussi complets que possible sur les objets d'alimentation introduits dans la capitale.

Nous empruntons à ce travail les tableaux ci-après :

Viande.			
DÉSIGNATION DES VIANDES.	1887.	1888.	1889.
	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.
Boucherie (bœuf, veau, mouton)	159,493,150	161,933,457	166,856,429
Porc	22,006,726	22,427,420	24,087,776
Charcuterie	2,152,463	2,238,772	2,674,947
Viande de cheval	4,303,400	3,325,050	3,551,100
	187,955,739	189,924,699	197,170,252

La triperie, c'est-à-dire tous les abats de bœufs, veaux et moutons, n'étant soumise à aucun droit d'octroi, les quantités consommées ne peuvent être déterminées avec exactitude. Aux halles, on compte ces arrivages par lots de 2 à 5 kilogr. En 1889, le nombre de ces lots a été de 1,800,000 environ.

VOLAILLES ET GIBIER, FRUITS ET LÉGUMES, POISSONS, BEURRE ET ŒUFS.

Dans le tableau suivant on a confondu toutes les catégories de chaque espèce, pour ne s'attacher qu'aux résultats généraux.

Comestibles divers.			
	1887.	1888.	1889.
Volaille et gibier (kilogr.)	26,297,359	24,621,751	27,639,480
Légumes (arrivages du midi de la France, de l'Algérie et de l'étranger)	15,750,691	15,693,700	15,634,935
Poissons { de luxe, soumis à l'octroi.	4,568,406	4,332,693	4,826,583
ordinaires, sans taxe.	21,731,707	20,882,806	20,975,823
Moules	5,925,360	5,789,760	6,372,280
Beurres.	17,999,916	18,823,870	19,960,241
Œufs.	21,405,844	21,469,885	22,780,072
Fromages secs	5,332,194	5,380,837	5,997,954
Huîtres	7,789,966	7,835,011	9,509,246
Truffes, pâtés, volailles et gibier truffé	111,530	96,849	118,835
Pâtés et conserves non truffés.	1,299,685	1,419,906	1,315,853
Sel gris ou blanc	16,613,853	16,603,212	18,648,592
Total pour les produits divers.	144,826,231	142,950,302	153,779,894

Il résulte de ces chiffres que la consommation parisienne en *comestibles solides* a été :

En 1887 de	332,781,970
— 1888 de	332,875,001
— 1889 de	350,950,146

On peut admettre que dans les temps ordinaires la consommation de ces produits par tête est à peu près invariable et peut être estimée à 142.5 par habitant; dans cette hypothèse, on pourrait déterminer avec assez d'approximation l'augmentation survenue dans le chiffre de la population parisienne pendant l'année de la grande Exposition.

La population en 1888 étant estimée, en effet, à 2,344,500 habitants, celle de 1889 s'élèverait, à 2,463,000, ce qui donne à conclure à une augmentation de 119,000 à 120,000 habitants, répartis sur l'année entière. Cela laisse à supposer une augmentation bien plus considérable à certains jours de l'Exposition.

Il ne nous reste plus qu'à relever les boissons.

	Boissons.		
	1887.	1888.	1889.
	Hectol.	Hectol.	Hectol.
Vins	4,287,344	4,389,802	4,703,480
Bière	263,018	261,844	353,122
Cidre, poiré, hydromel . .	175,574	178,750	181,013

On voit, par là, que les introductions de toutes sortes de boissons, en 1889, sont supérieures de 407,219 hectol. à celles de 1888.

Le tableau ci-dessous fait connaître, dans l'hypothèse d'une population stationnaire, la consommation d'un habitant de Paris, en denrées alimentaires, pendant les années 1887 et 1889, à l'exception des fruits et légumes, dont la quantité, ainsi qu'il a été dit plus haut, ne peut être déterminée, même approximativement.

NATURE DES DENRÉES.	1887.	1889.
	Kilogr.	Kilogr.
Pain	148	140
Poissons	13.7	13.7
Huitres	3.3	4.0
Volailles et gibier	11.2	11.8
Viande { de boucherie (1).	67.1	71.2
{ pour charcuterie.	10.3	11.4
Beurre	7.7	8.5
Sel gris ou blanc	7.1	7.9
Fromages secs	2.3	2.6
Œufs	9.1	9.7
Vin (litres)	182	303
Cidre, poiré, hydromel	7.5	7.7
Bière	11.2	15.1

Quant au prix de vente de ces diverses denrées, ils ne peuvent être connus avec quelque exactitude que pour les opérations faites aux Halles, mais cette recherche nous entraînerait trop loin.

T. L.

2. — La Fabrication des soieries à Lyon pendant l'année 1889.

Voici le détail de la production de la fabrique lyonnaise en 1889 et en 1888 d'après les évaluations si autorisées de la chambre de commerce de Lyon et de la chambre syndicale des fabricants de soieries.

(1) Non compris la viande de cheval.

Produits de la fabrique lyonnaise en 1889 et 1888.

	1889.	1888.
	Fr.	Fr.
Tissus de soie pure	153,100,000	146,750,000
Tissus de soie pure façonnés	48,500,000	36,000,000
Tissus de soie mélangés unis	124,250,000	126,950,000
Tissus de soie mélangés façonnés	24,700,000	20,750,000
Tissus de gaze mêlés d'or et d'argent.	4,500,000	5,800,000
Gazes et grenadines	3,200,000	3,500,000
Tulles et dentelles	14,750,000	13,400,000
Passementeries militaires	7,300,000	7,500,000
Passementeries soie et coton	6,300,000	6,400,000
Crêpes et crêpes de Chine.	13,300,000	10,800,000
Tissus et gazes perlés	1,500,000	5,500,000
	401,400,000	383,350,000

La douane indique un accroissement marqué dans l'exportation qui, de 176 millions de francs en 1888, s'est élevée, en 1889, à 200 millions; mais pour avoir le montant exact de ces exportations, il faudrait ajouter à ces chiffres et les soieries exportées sous forme de vêtements confectionnés et celles emportées par les voyageurs dans leurs bagages personnels sans que la douane ait pu les relever.

Les prix des soieries en 1889 ont été en hausse de près de 10 p. 100; toutefois le prix moyen des étoffes mélangées ne semble pas avoir monté, il serait plutôt inférieur à celui des années précédentes par suite de la tendance persistante à produire des étoffes de qualité moindre qu'entraîne le nivellement des conditions et aux habitudes de luxe répandues dans des milieux plus étendus et moins fortunés. On peut, d'ailleurs, en mesurer l'importance en observant que dans l'ensemble de la fabrication lyonnaise, ces dernières figurent pour les deux cinquièmes.

L'Exposition de 1889 n'en a pas moins favorisé, dans une grande mesure, la fabrication des soieries riches. Leur succès a été brillant et il portera ses fruits, car il a eu pour effet de persuader à tous que c'est toujours en France qu'il faut venir chercher la dernière expression du bien-faire et le secret des choses attrayantes et nouvelles.

A la suite de cette note, qui touche exclusivement à la fabrication lyonnaise, nous sommes en mesure, grâce à une publication du *Journal des chambres de commerce*, de donner la statistique des métiers mécaniques tissant la soie ou les mélanges de soie et autres textiles.

Ces métiers sont au nombre de 19,319, et tous, sauf 700 à 800 qui battent pour la fabrique de Saint-Étienne, travaillent pour Lyon.

D'autre part, les départements de l'Aube, de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme renferment 12 établissements contenant 849 métiers tissant la soie et les mélanges, ce qui fait pour la France 20,168 métiers mécaniques pour le tissage de la soie.

Voici ce document :

Statistique des métiers mécaniques servant au tissage de la soie.
(D'après les rôles des patentes de 1888.)

DÉPARTEMENTS.	ETABLISSEMENTS	METIERS mécaniques.
Ain	7	502
Ardeche	11	1,001
Drôme	8	620
Gard	1	64
Isère	67	9,402
Loire	38	3,453
Haute-Loire	8	282
Puy-de-Dôme	1	26
Rhône	28	2,215
Saône-et-Loire	3	235
Savoie	7	1,019
Haute-Savoie	1	395
Vaucluse	2	105
	<u>182</u>	<u>19,319</u>

OUVRAGES PRÉSENTÉS (FÉVRIER 1891)

OUVRAGES SIGNÉS — *Du Régime des Chemins de fer secondaires* en France, par M. Félix Martin.

La Sécurité du Titre foncier et la Réforme hypothécaire, par M. Flour de Saint-Genis.

Le Problème monétaire et sa Solution, par M. Boissevin.

Les Coefficients de risques adoptés en Allemagne, par M. Maurice Bellom.

Les Marchés financiers en 1890, par M. A. Raffalovich.

Le Baromètre commercial, par Sir Rawson w. Rawson.

Contribution à l'étude de l'incapacité du travail et de la mortalité dans les Chemins de fer allemands, par M. Aug. Zillmer.

DOCUMENTS OFFICIELS. — *Rapport sur les opérations de la Caisse nationale des Retraites. 1890.* — *Statistique agricole de la France (1889)*, publiée par le Ministère de l'Agriculture.

Situation financière des départements (1888), publiée par le Ministère de l'intérieur.

Procès-verbaux du Conseil supérieur de l'Algérie (1890).

Statistique du Recrutement et Statistique des causes de mort, en Italie (1889).

Statistique de la Caisse postale des Pays-Bas (1886).

Statistique générale de la Norvège (État sanitaire. — Faillites. — Commerce. — Justice criminelle. — Postes. — Instruction publique).

Annuaire statistique. Ibid. (1890).

REVUES ET JOURNAUX. — *France*. Revue maritime et coloniale. — Répertoire des travaux de la Société de Statistique de Marseille. — Revue des Travaux scientifiques. — Revue des Agriculteurs. — Réforme sociale. — Rentier. — L'Avenir économique. — Bulletin mensuel de statistique municipale. — Travail national. — Bulletin de la Société de Géographie. — Bulletin du Syndicat des Viticulteurs. — Mercure scientifique. — Monde économique. — L'Afrique française.

Angleterre. — Journal de la Société royale de statistique de Londres.

Belgique — Moniteur des intérêts matériels.

Espagne. — Population et Territoire.

Suisse. — Journal de statistique suisse.

Italie. — L'Economista de Florence.

États-Unis. — Bulletin de l'Association américaine de statistique.

NOTA. — La Bibliothèque de la Société de statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de midi à 4 heures. (Ministère du Commerce, 80, rue de Varennes.)

Le Gérant, O. BERGER-LEVRULT.